

Qu'est-ce que le snus?

Le snus est un tabac finement moulu qui se glisse sous la lèvre supérieure ou inférieure. Il existe en divers arômes. Conditionné en pâte humide avec laquelle on forme des boulettes à glisser entre les lèvres et les gencives, le snus est également disponible dans des petits sachets, un peu comparables aux sachets de thé. Les consommateurs conservent le snus environ un quart d'heure en bouche. Pendant ce temps, la nicotine et d'autres substances toxiques comme la nitrosamine pénètrent dans le corps à travers les muqueuses de la bouche. Du sel est ajouté au tabac, afin qu'il demeure humide. En Amérique du Nord, on trouve le snus sous l'appellation «snuff» ou «smokeless tobacco»

Quels risques pour la santé?

Le snus contient de la nicotine, comme tous les produits à base de tabac. Il existe différentes sortes de snus qui se distinguent par leur teneur en nicotine (de 0,23 à 68%) et par d'autres substances toxiques. En conséquence, les personnes non habituées à consommer du tabac peuvent avoir des vertiges ou des nausées en consommant du snus. Lors d'une prise de snus, la nicotine pénètre plus lentement dans le sang par rapport au tabac fumé, mais sa concentration diminue également plus lentement. De manière générale on considère le snus comme moins dangereux pour la santé que le tabac fumé, car sa consommation n'affecte ni les voies respiratoires ni les poumons.

Toutefois, la consommation de tabac par voie orale présente plusieurs risques pour la santé :

- la consommation de snus peut rendre dépendant.
- des atteintes aux gencives, à la muqueuse de la gorge et au larynx sont possibles. La muqueuse en contact avec le snus peut présenter des inflammations.
- les substances oncogènes contenues dans le tabac peuvent provoquer des cancers dans la cavité buccale ainsi que du pancréas.
- les dents et les gencives sont fortement tachées lors d'une consommation régulière.

D'où vient le snus?

En Suède le snus est apparu sur le marché au 19^{ème} siècle comme alternative à la cigarette. Dans certains pays nordiques, ce mode de consommation du tabac est plus répandu que la fumée. Une méthode spécifique de production du snus a été appliquée en Scandinavie afin que la teneur en substances toxiques soit maintenue en dessous d'une certaine limite. Le snus produit en Amérique du Nord contient dans la plupart des cas une teneur en nicotine et nitrosamine bien plus élevée.

Quel est le statut légal de snus en Suisse?

Le snus a été introduit en Suisse par les sportifs et entraîneurs scandinaves. L'importation et la vente de snus sont interdites en Suisse, mais l'importation de petites quantités pour une consommation personnelle n'est pas punissable.

Matériel d'information

L'ISPA a édité à l'intention des jeunes le flyer «tabac», à l'intention des adultes l'infodrogue «tabac» et plus spécifiquement pour les parents la brochure «Tabac: pour en parler aux ados». Pour commander: tél. 021.321.29.35, courriel: librairie@sfa-ispa.ch, ou directement sur www.sfa-ispa.ch